



Nouvelle équipe, nouvelles commissions

p. 6

Les tourelles sont de retour !

La restauration des huit tourelles vient de s'achever. Les charpentes sont refaites à neuf et elles sont recouvertes d'un cuivre étincelant qu'on verra de loin depuis la plaine des Monges. Les travaux de restauration et la consolidation d'urgence sur le château et les communs se poursuivent.



La société a connu des problèmes d'approvisionnement des matières premières pendant le confinement, notamment du cuivre pour lequel il n'existe que deux fabricants en Europe. La société avait initialement annoncé un retour des tourelles en septembre, mais après avoir sollicité leur réseau, ils ont pu rassembler la quantité de cuivre nécessaire pour terminer la 8^e et dernière tourelle.

Au moment où nous imprimons, les huit tourelles auront été remises en place par grutage depuis l'avant du château. Les échafaudages de la façade avant seront rapidement démontés.

Ceux situés à l'arrière resteront en place jusqu'en septembre pour terminer les finitions. Un parafoudre a été raccordé préalablement à chaque tourelle. Les travaux sur les dépendances sont presque achevés. Un angle qui était en train de s'affaisser a été étayé et consolidé pour stabiliser l'édifice. Les toitures ont été refaites pour supprimer des infiltrations qui dégradaient l'intérieur des bâtiments.

Concernant le château, les restaurateurs ont découvert une fissure importante masquée sous l'enduit de l'époque de Virebent (XIX^e siècle). Ils supposent qu'Auguste Virebent avait lui-même

constaté cette fissure à l'époque mais décidé de la masquer par de l'enduit sans la réparer. Avec la repose des tourelles, la plaine des Monges retrouve le relief caractéristique du château de Launaguet en toile de fond. Le cuivre les rendra étincelantes pendant de longs mois, jusqu'à ce que l'oxydation commence à les assombrir.



Votre élu délégué au patrimoine historique : pascal.barcanas@mairie-launaguet.fr

Plongée dans le patrimoine : les sacs à procès

Les sacs à procès sont des sacs en toiles de chanvre dans lesquels étaient archivées toutes les pièces d'un procès : témoignages, pièces à conviction, comptes rendus d'avocat, conclusions..., en quelque sorte le « cold case » à la française de l'ancien régime.

Entre 100 000 et 120 000 sacs à procès sont conservés aux archives départementales. 20 000 sont identifiés à ce jour. L'un d'eux concerne une affaire criminelle qui s'est passée à Launaguet.

Nous sommes en 1785, plusieurs habitants de Launaguet sont victimes de vols de volailles, de fruits et légumes dans les fermes et les champs. Les habitants se mobilisent pour attraper le voleur. Un habitant de la commune est désigné coupable par les habitants, il s'agit de Bernard GARRIC. Il est arrêté et conduit devant le juge de la Baronnie de Launaguet, qui le condamne à une amende. A la requête du procureur juridictionnel du lieu, il est à nouveau jugé par la sénéchaussée de Toulouse au siège du parlement de Toulouse. Bernard GARRIC sera finalement banni de la commune de Launaguet pendant une année.



Inscription sur le registre canicule

Vous connaissez une personne fragile (parent, voisin,...) ?

Proposez-lui de s'inscrire sur le registre du Plan Canicule. Cela permettra une action ciblée de l'équipe municipale en cas de déclenchement du plan canicule.

Inscription auprès du CCAS : 05 61 37 64 64
ccas@mairie-launaguet.fr



Votre élue déléguée aux seniors :
martine.balansa@mairie-launaguet.fr

IMAGE
DU MOIS



Karine ANTOLINI renforce l'équipe de la police municipale depuis le 1er juillet. De gauche à droite : Pascal RAMBOANIINA, chef de poste, Karine ANTOLINI, Guillaume MATHIEU



Chères Launaguétoises, chers Launaguétois

Ce bulletin municipal devrait être celui des fêtes, des loisirs et des vacances qui s'annoncent. Malheureusement, l'actualité nous rappelle à l'ordre : nous devons rester vigilants car l'impact du COVID-19 est toujours présent. Notre vie sera désormais différente pour longtemps mais sachez que nous avons été et sommes toujours à vos côtés.

Notre ville a été épargnée parce que nous avons su nous adapter et que nos services ont été mobilisés dès la première heure. Un grand merci à tous, citoyens, agents communaux et professionnels qui nous ont permis de faire face.

Pensons cependant à nos commerçants impactés par la crise et n'oublions pas nos bonnes résolutions : consommons local !

Comme vous pourrez le lire dans ce bulletin, nous avons été malheureusement contraints d'annuler certains rendez-vous d'été et de laisser fermer la piscine municipale. Nous le regrettons mais les dispositions sanitaires encore en vigueur ne permettaient pas d'ouvrir en toute sécurité.

Néanmoins tout sera fait pour accueillir nos enfants au Centre de loisirs qui sera ouvert tout juillet et août cette année.

Soyons donc patients et essayons de reprendre le cours des choses en nous protégeant.

Une nouvelle équipe municipale est en place, très mobilisée et remplie d'énergie. Je vous assure de sa totale disponibilité ainsi que de celle de nos services en ces temps si particuliers.

Bonne lecture et bel été à toutes et tous.

Amitiés républicaines

Michel Rougé, Maire de Launaguet



Repas en mode confinement dans les écoles : espacement à table, personnel masqué, chaque enfant a sa propre bouteille d'eau.

Gestion de la crise sanitaire par la commune

Retour sur la période de crise sanitaire où élus et agents des services municipaux n'ont cessé de travailler afin de répondre aux besoins des Launaguétoises et des Launaguétois confinés.

Suite à l'annonce de confinement par le gouvernement, une cellule de crise composée d'élus et d'agents a été immédiatement activée à Launaguet sur la base du Plan de Continuité de l'Activité, le PCA. Le Maire ainsi que l'équipe municipale des élus de 2014 sont restés en fonction presque deux mois de plus, en attendant l'installation de la nouvelle équipe municipale.

La situation a demandé une adaptation quasi quotidienne pour répondre aux urgences et assurer la continuité du service public. De nombreux agents ont été volontaires et solidaires sur ce long chemin parsemé d'inconnues et d'urgences en tout genre.

Le CCAS a veillé sur les personnes en situation de précarité et les personnes isolées

grâce à un comité d'élus qui s'entretenait lors d'appels réguliers avec les personnes vulnérables. Le portage

des repas a été étendu aux personnes qui en avaient besoin, et un service de courses a été mis en place pour des situations précisément identifiées. Le CCAS s'est chargé de l'approvisionnement en masques.

L'accueil des enfants des personnels prioritaires dans les écoles et dans les crèches s'est rapidement organisé

selon des consignes d'hygiène strictes, visant à garantir la sécurité des enfants et des adultes qui les accueillent. Renforcement du lavage des mains, distanciation, espacement autour des tables de jeu et de repas, pas de contacts physiques. Les animateurs ont privilégié les activités à l'extérieur pour favoriser le défoulement : jeux de cour (vélos, jeux de ballon, craie au sol, marelle...), éveil corporel, parcours de motricité, plantation, création et décoration du lieu d'accueil sur le thème de la mer et jeux de société pour les moments plus calmes.

Au niveau de la petite enfance, l'accueil familial et le

Relais Assistants Maternels ont œuvré pour entretenir un lien permanent avec les parents et les assistants maternels, pour les informer et les rassurer. Pour les jeunes, le Service jeunes a gardé le lien par les réseaux sociaux et le CLAS a mené des actions en distanciel.

Il a fallu ensuite organiser la réouverture des écoles, de l'accueil périscolaire, de la crèche et de l'accueil familial lors du déconfinement.

Des réunions en visioconférence

entre monsieur le maire, les élus enfance jeunesse, les directrices école, l'inspectrice d'académie, les agents animation et les services scolaires ont permis la mise en place de l'accueil des enfants dans le respect des gestes barrières et la sécurité de tous selon les contraintes imposées : pas de brassage des enfants, instaurer des sens de circulation, respecter l'espacement, gel hydroalcoolique dans toutes les salles, horaires adaptés avec pause méridienne plus longue car les repas étaient servis par roulement pour

retour sur...

limiter le nombre d'enfants attablés simultanément, repas froids préparés dans le respect des valeurs nutritionnelles pour les enfants.

Les services municipaux

pour lesquels le télétravail n'était pas possible se sont organisés par roulement selon les besoins, les effectifs étant moins nombreux entre les personnes à risque confinées par obligation et les personnes qui n'avaient pas de solution de garde pour leurs enfants. Étaient concernés l'accueil téléphonique et l'état civil en mairie, le service urbanisme, la cuisine centrale pour le portage des repas à domicile, l'accueil périscolaire, l'accueil de la petite enfance, le Guichet Famille et les ATSEM, le personnel d'entretien sur les sites occupés et le personnel des services techniques. Les services supports : finances, marchés publics, ressources humaines, informatique, communication, ont été particulièrement sollicités pendant toute la durée du confinement.

Le service culture a quant à lui géré les annulations de toutes les manifestations culturelles auprès des artistes pour qui le confinement a été compliqué également.

Les services techniques

ont entretenu les espaces verts et sont intervenus quand cela s'avérait nécessaire dans les bâtiments, ainsi que pour garantir la propreté.

Le service entretien a veillé à la fourniture constante des produits d'entretien, gel hydro alcoolique et gants, puis en protections plexiglas pour les services



Les animateurs privilégiaient les jeux d'extérieur pour favoriser le défolement des enfants confinés.

Les enfants entrent à la cantine en respectant l'espacement de 1 mètre, matérialisé au sol dans tous les locaux qui ont accueilli du public.

qui reçoivent du public. Les salles et les mobiliers ont été entretenus avec la plus grande rigueur plusieurs fois par jour.

Sur le plan de la sécurité,

les agents de la police municipale ont été présents sur le territoire pendant toute la durée de la crise. Par des patrouilles de veille et le maintien du respect de la salubrité et de la sécurité, ils ont su démontrer leur grande pédagogie et leur fermeté pour rappeler les règles du confinement.



Les policiers municipaux équipés de masques FFP2 ont sillonné la commune pendant toute la durée du confinement pour faire respecter les règles et assurer la sécurité de tous.

//
Le confinement provoqué par la crise du covid-19 restera gravé dans la mémoire collective, mais grâce à la solidarité de tous, élus, habitants et agents municipaux, le lien social et le service public ont été maintenus.
//

Présentation des commissions municipales

Le Code Général des Collectivités Territoriales prévoit la mise en place de commissions municipales. Ces instances sont des commissions d'étude.

Elles émettent de simples avis et peuvent formuler des propositions, mais ne disposent d'aucun pouvoir propre, le conseil municipal étant seul compétent pour régler par ses délibérations les affaires de la commune.

Les commissions sont exclusivement composées d'élus. Elles sont constituées pour toute la durée du mandat et sont permanentes.

Le Maire est président de droit de toutes les commissions, et les adjoints élus lors de la séance du Conseil Municipal, sont nommés vice-présidents de ces commissions.



**Absentes de la photo de couverture :
Véronique Huc et Yohana Baudin**



Pascal Barcenas était destiné à devenir l'élus délégué au Patrimoine historique et à la Sécurité. Par sa profession tout d'abord, car il travaille à la Direction des Archives départementales de la Haute-Garonne ; en tant qu'archiviste et médiateur culturel, il contribue à la conservation du patrimoine écrit et figuré, et à la valorisation des archives publiques. Pour lui, Launaguet est le témoin privilégié de l'architecture du ^{XIX}^e siècle du sud-ouest, grâce à l'édifice majeur de l'architecte Auguste Virebent qui est devenu l'Hôtel de ville de Launaguet. Quant à la Sécurité, son expérience de plus de 15 ans en tant que réserviste et formateur de la garde opérationnelle de la gendarmerie lui permet d'assurer le suivi et la gestion des actions citoyennes dans le domaine de la prévention et de la sécurité, (participation citoyenne dans les quartiers, actions en liens avec la police municipale et la gendarmerie...). Il se fera le relais de la commune au Conseil intercommunal de sécurité et prévention de la délinquance (CISPD). Porte-drapeaux depuis 10 ans, il sera le correspondant défense en lien auprès des associations des anciens combattants. Ses priorités sont la prévention des incivilités et la solidarité entre voisins. Quel est le lien entre ses multiples activités ? Pascal Barcenas répond : « Être médiateur et au service des autres ». Tout est dit...

COMMISSIONS	VICE-PRÉSIDENTS	MEMBRES
Bâtiments, voirie et réseaux divers	Pascal PAQUELET	Xavier MOULIGNEAU, Antoine MIRANDA, Didier GALAUP, Jean-Luc GALY, Georges DENEUVILLE
Affaires scolaires, politique socio éducative & petite enfance	Patricia PARADIS	Anne-Marie AGUADO, Françoise CHEURET, Michaël TURPIN, Bernard BARBASTE, Sylvie IZQUIERDO
Urbanisme & aménagement du territoire	Tanguy THEBLINE	Didier GALAUP, Pascal PAQUELET, Isabelle BESSIERES, Christine LAFON, Thierry GRANIER
Finances	Tanguy THEBLINE	Pascal PAQUELET, Patricia PARADIS, Patrice RENARD, Christine LAFON, Thierry GRANIER
Information, communication, relations publiques & citoyenneté, démocratie participative	Marie-Claude FARCY	Martine BALANSA, Patrice RENARD, Fabienne MORA, Yohana BAUDIN
Activités & évènements sportifs	Thierry MORENO	Isabelle BESSIERES, Jean-Luc GALY, Michaël TURPIN, Bernard BARBASTE, Véronique HUC, Thierry GRANIER
Environnement, espaces verts et naturels & développement durable	Natacha MARCHIPONT	Xavier MOULIGNEAU, Catherine FOURNIER, Patrice RENARD, Edith PAPIN TOUZET, Georges DENEUVILLE
Affaires sociales & solidarité	Bernard DEVAY	Antoine MIRANDA, Anne-Marie AGUADO, Martine BALANSA, Christine LAFON, Véronique HUC, Sylvie IZQUIERDO
Culture & patrimoine	Édith PAPIN-TOUZET	Pascal BARCENAS, Catherine FOURNIER, Bernard DEVAY, Françoise CHEURET, Patrice RENARD, DIDIER GALAUP, Marie-Claude FARCY, Yohana BAUDIN

La municipalité ouvre deux classes de grande section de maternelle

afin de répondre au ministre de l'Éducation nationale qui limite les effectifs de grande section à 24 élèves par classe.



Votre élue aux affaires scolaires et à la petite enfance :
patricia.paradis@mairie-launaguet.fr



Une classe de grande section de maternelle à l'école maternelle Jean Rostand

Pour cette nouvelle répartition des effectifs, la commune de Launaguet aménagera deux classes supplémentaires dans ses écoles maternelles pour la rentrée 2020.

Heureusement, lors de la construction de l'extension de l'école maternelle Arthur Rimbaud, l'équipe municipale avait prévu grand pour s'adapter à l'évolution de la population et anticiper les besoins futurs de la commune. Les locaux existent donc déjà dans cette école, même s'il convient d'équiper la 8^e classe en mobilier scolaire et informatique.

En revanche, l'école maternelle Jean Rostand ne possède pas de locaux disponibles. La 8^e classe de maternelle sera donc installée dans l'une des deux salles que compte le modulaire de l'ALAE, après y avoir installé le mobilier scolaire et le matériel informatique nécessaires.

L'ouverture de ces deux nouvelles classes fait peser une charge supplémentaire sur le budget de la commune (équipement, entretien des locaux,...). Mais que les parents se rassurent : tout sera prêt pour la rentrée !



Votre élu aux activités péri scolaires et à la restauration scolaire :
michael.turpin@mairie-launaguet.fr

+ DE LOISIRS



L'été 2020 au centre de loisirs et au service jeunes

Le centre de loisirs fonctionnera tout l'été de 7 h 45 à 18 h 15, du 6 juillet au 26 août. Les trois derniers jours avant la rentrée sont consacrés au grand ménage dans les écoles et les ALAE.

Les séjours sont annulés, mais pas les activités. Même si le contexte de la crise sanitaire a contraint Michael Turpin, conseiller délégué aux activités péri scolaires et à la restauration scolaire, à revoir le programme des vacances pour l'été 2020, les animateurs vont une nouvelle fois développer des trésors d'imagination pour occuper les petits Launagetois.

Côté Service jeunes, le programme des activités proposées aux 11-17 ans va de la rando à l'escape game, en passant par le canoë, la soirée marathon "Hunger Games" ou les ateliers cuisine.

Le Service jeunes sera fermé du 1^{er} au 23 août.

alsh@mairie-launaguet.fr

service-jeunes@mairie-launaguet.fr

Point sur les travaux réalisés, en cours ou programmés

Tous ces travaux sont réalisés pour améliorer le quotidien de chacun.

La Ville reste à l'écoute des administrés pour toute proposition qui sert l'intérêt général.

Travaux réalisés



CHEMIN DES COMBES

Aménagement d'un trottoir sur la gauche du chemin des Combes, jusqu'au lotissement Terre de Vie, pour sécuriser les déplacements piétons.



CHEMIN CAZALBARBIER

La 1^{re} tranche des travaux est finalisée, la création du trottoir jusqu'aux immeubles sécurise le déplacement des piétons. À l'occasion de ces travaux, la bande de roulement a été refaite à neuf.



CHEMIN DE LA PALANQUE

Réfection du chemin piétonnier qui rejoint la rue des Frères
Lumière au rond-point Virebent



PARKING DE L'ÉCOLE MATERNELLE ARTHUR RIMBAUD

Un sens de circulation va être aménagé dans le parking de l'école maternelle Arthur Rimbaud pour fluidifier et sécuriser la circulation matin et soir : l'entrée se fera toujours par le même accès, mais les véhicules sortiront par le chemin de la Maison de la Petite enfance.



ROND-POINT ENTRE LE CHEMIN D'ENCOURSE ET L'ALLÉE DES SABLETTES

Sécurisation du rond-point



PARKING DU COLLÈGE CAMILLE CLAUDEL

Réfection du parvis devant le collège, du parking et de la bande de roulement, accompagnée de la modification des accès pour fluidifier la circulation aux abords du collège.



ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE ARTHUR RIMBAUD

Création d'un éclairage solaire sur le parvis de l'école.



Votre élu à la voirie :
pascal.paquelet@mairie-launaguet.fr

Moustique tigre : la lutte continue



Le moustique tigre est aujourd'hui implanté et actif dans toute la région Occitanie, il faut apprendre à vivre avec. Cependant, nous pouvons lutter contre sa propagation collectivement.

Le moustique tigre reste sur le site où il a été pondu et ne s'éloigne pas au-delà d'une centaine de mètres (mauvaise aptitude au vol). Donc le moustique-tigre qui vous pique est né chez vous ou dans votre proche voisinage. Il suffit de petites quantités d'eau stagnante pour qu'il se développe. Les produits anti-moustiques ne permettent pas de les éliminer durablement. L'un des moyens de prévention les plus efficaces est donc de limiter leurs lieux de ponte en chassant les larves et les gîtes larvaires.

Vous seuls pouvez faire chez vous ce que les agents publics font sur les espaces publics. (voir encadré ci-contre)

Pourquoi la démoustication à grande échelle n'est pas systématique ?

À grande échelle, la démoustication n'est pas recommandée car elle aggraverait le phénomène en renforçant l'immunité du moustique-tigre, et elle n'a aucun effet ni sur les œufs, ni sur les larves.

C'est uniquement dans le cas de la déclaration d'une personne malade (laquelle revient d'un pays où elle s'est faite contaminer) que la démoustication par traitement chimique est pratiquée sur un espace restreint, autour de l'habitation. Ponctuelle et localisée, elle est décidée par le Préfet.



Mémo

- Éliminez les endroits où l'eau peut stagner dans votre jardin
- Changez l'eau des plantes et des fleurs une fois par semaine, ou remplacez l'eau des vases par du sable humide
- Vérifiez le bon écoulement des eaux de pluie et des eaux usées et nettoyez régulièrement vos gouttières, regards, caniveaux et drainages
- Couvrez les réservoirs d'eau avec un voile moustiquaire ou un simple tissu
- Couvrez les piscines hors d'usage
- Installez des nichoirs à chauve-souris : elles peuvent capturer 600 insectes par heure

Rappel déchets : quand ? quoi ? où ? comment ?

Pendant le confinement, le traitement des déchets a été fortement perturbé. Les déchets verts non ramassés ont rapidement envahi les trottoirs. Cet épisode a montré à quel point le respect des modalités d'enlèvement des déchets était important.

Petit rappel de ce qui est collecté quand et selon quelles modalités.

À SAVOIR

RÉDUIRE VOS DÉCHETS, C'EST POSSIBLE

Le compostage est un excellent moyen de réduire ses déchets à la source, tout en produisant un bon fertilisant pour le jardin.

NOUVEAU !

Toulouse Métropole propose de réserver votre composteur individuel en ligne : demarches.toulouse-metropole.fr

Un problème de collecte ? Une question ? Un doute ? Un seul numéro : 0800 749 774

À SAVOIR Le calendrier annuel des collectes est disponible à la mairie et sur le site, rubrique Déchets.

ORDURES MÉNAGÈRES	Collecte le vendredi	Conteneur sorti le jeudi soir, rentré le vendredi	
TRI MÉNAGER (poubelle bleue)	Collecte un mercredi sur deux (semaines impaires)	Conteneur sorti le mardi soir, rentré le mercredi	
DÉCHETS VERTS	Collecte un mercredi sur deux (semaines impaires)	Fagots ou sacs sortis le mardi soir	Fagots : 1,20 m de long max Branches : 15 cm de diam max
ENCOMBRANTS	Collecte le mardi une fois par trimestre	Inscription OBLIGATOIRE par téléphone : 0 800 201 440 du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h 30 et de 13 h 30 à 17 h ou en ligne : https://tm.eservices.toulouse-metropole.fr/	



Votre élue à l'environnement :
natacha.marchipont@mairie-launaguet.fr



Les associations vous donnent rendez-vous le samedi 5 septembre

La commission Activités et Événements sportifs, menée par Thierry MORENO, vous invite le samedi 5 septembre à la rencontre des associations launaguétoises au gymnase La Palanque.

Du sport, du développement durable, de la culture, du social, une quarantaine d'associations vous attendent pour vous faire découvrir leurs activités et enregistrer vos inscriptions. L'école municipale de musique sera également présente. La fête du sport qui est associée au Forum des associations depuis plusieurs années n'aura pas lieu, mesures sanitaires obligent.

Cette journée est l'occasion pour la municipalité de remercier l'implication des bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année au dynamisme et à l'animation de notre commune. En retour, les associations bénéficient d'infrastructures entretenues et améliorées, et perçoivent des subventions, votées en Conseil municipal, pour les soutenir dans leur fonctionnement.



Votre élu aux sports :
thierry.moreno@mairie-launaguet.fr

Forum des associations
samedi 5 septembre de 10h à 16h
Gymnase Palanque

Crise du covid-19

La piscine n'ouvrira pas cet été

La saison de piscine se prépare plusieurs mois avant l'ouverture, notamment le recrutement des maîtres nageurs et des agents d'accueil et d'entretien, présents du mardi au dimanche.

D'autre part, les règles sanitaires du covid-19 sont très contraignantes : réservation de créneaux horaires, désinfection permanente.

C'est pourquoi face à la crise sanitaire du covid-19, l'équipe municipale a décidé de ne pas ouvrir la piscine cet été. Nous en sommes tous navrés.

ATTENTION DANGER:

Des personnes ont été aperçues en train d'escalader la clôture de la piscine et de se baigner. L'eau n'est pas traitée et impropre à la baignade, et les bassins ne sont pas surveillés. La responsabilité de la mairie ne saurait être engagée en cas d'accident.



Été 2019 : ce qui n'aura pas lieu

La crise sanitaire que nous traversons a de nombreuses répercussions sur le plan économique, social et culturel. Les règles de distanciation ne permettent pas l'organisation des grands rassemblements qui rythment habituellement l'été à Launaguet : le feu d'artifice du 13 juillet, avec son banquet républicain et son bal, ou le concert du festival 31 Notes d'Été, un événement organisé par le Conseil Départemental, qui devait faire escale à Launaguet le 26 août. La vie culturelle reprendra avec les Journées Européennes du Patrimoine les 19 et 20 septembre, ainsi que l'exposition Peintures & Sculptures au château du 19 septembre au 1^{er} octobre, organisées par la commission Culture et Patrimoine menée par Édith Papin Touzet.



Partir en livre maintenu en ligne

Partir en Livre, la grande fête du livre pour la jeunesse, se réinvente cette année pour s'adapter au contexte sanitaire. Le Centre National du Livre (CNL) propose pour la première fois un rendez-vous digital quotidien du 8 au 19 juillet : jeux littéraires et ateliers à réaliser soi-même, en famille ou entre amis, sous l'intitulé #Partirenlivre contribueront à faire vivre le livre jeunesse et la lecture cet été. **En savoir + : www.partirenlivre.fr**



Votre élue à la culture :
edith.papin-touzet@mairie-launaguet.fr

Expression des groupes d'élus représentés au conseil municipal de la ville de Launaguet

La loi de février 2002 concernant la démocratie de proximité prévoit les expressions politiques dans le journal municipal. Les textes et illustrations publiés dans cette page n'engagent que leurs auteurs.

Agir avec vous naturellement (groupe majoritaire)

COVID-19 : impacts financiers

L'épidémie de covid-19 est tout d'abord une crise sanitaire, avec des impacts humains dramatiques. Mais cette crise majeure est aussi économique, et touche les finances de notre ville.

Pendant les semaines de confinement, certains services comme la restauration scolaire, les services d'animation périscolaire, les centres de loisirs ou encore l'école de musique, sont restés sans activité. Les contributions des familles pour ces services n'ont donc pas été reçues : cela représente 200 000 € de recettes en moins.

Bien entendu, nous avons aussitôt agi pour limiter les dépenses associées à ces services : réduction des achats de denrées alimentaires pour la restauration, arrêt des recrutements saisonniers pour le centre de loisirs aux vacances de printemps, attention particulière portée à l'arrêt des éclairages et du chauffage des locaux inutilisés, chaque service a aussi travaillé pour proposer des économies de frais de fonctionnement pendant cette crise.

Tout cela a permis d'économiser près de 180 000 €. Il est important de savoir que contrairement au secteur privé, le principe de chômage partiel n'existe pas dans les établissements publics. C'est donc la ville de Launaguet qui a continué de payer sur son budget le salaire des agents sans activité pendant la crise. Cela explique que malgré tous les efforts faits dans tous les services, les économies réalisées ne peuvent pas couvrir la totalité des recettes perdues.

L'impact de la crise sanitaire sur nos finances est donc aujourd'hui de 20 000 €, auxquels il faut ajouter 36 000 € pour l'achat des masques pour le personnel et la population. Nous sommes en vigilance constante sur l'évolution de cet équilibre financier. Des négociations d'avenants de contrats sont encore en cours avec certains prestataires pour la période du confinement pour minimiser l'impact sur nos finances sans mettre en péril des partenaires ou fournisseurs qui peuvent être en grande difficulté.

Un avenir entre vigilance et optimisme

Dans les semaines et mois à venir, nous porterons une grande attention aux impacts économiques et sociaux de la crise pour nos habitants. Il est en effet plus probable que des familles de notre commune vont se trouver dans des situations économiques difficiles pendant un certain temps. Là aussi, nous devons être réactifs : d'une part pour aider et soutenir ces familles (par le Centre Communal d'Action Sociale), d'autre part pour conserver là aussi un équilibre budgétaire avec des recettes de services amenées à baisser.

Notre équipe est pour autant optimiste et tournée vers l'avenir. Nous avons des projets dans de nombreux domaines. Nous avons plus que jamais besoin de « vivre ensemble » au sortir de cette crise, de nous retrouver autour d'événements culturels et de valeurs communes dans une ville apaisée, dans laquelle le développement durable est intégré à chaque réflexion. C'est dans cet esprit que nous continuerons à agir avec vous, naturellement.

Place au changement pour une vraie ville (groupe minoritaire)

L'activité de vos élus reprend du service, le 1^{er} juillet, conseil municipal concernant surtout les finances de la commune. Quel est son avenir lié à sa gestion financière ?

Nous tenions à remercier toutes les personnes qui ont eu le courage d'aller voter alors que le virus s'est considérablement étendu, résultat, un taux d'abstention de 63 %. 5972 inscrits pour 2249 votants.

Vous aurez fréquemment de nos nouvelles par d'autres biais que celui-ci.

Prenez soin de vous et de vos proches.

Reprise post-covid pour les associations



Alors que la date de reprise des compétitions officielles n'est toujours pas fixée, les joueuses et joueurs de l'U.S.Pétanque retrouvent les terrains d'entraînement, ici sur l'Espace Mitterrand, dans le respect de la distanciation physique.



Le Club de Tennis de Launaguët remercie la municipalité pour la réouverture des terrains à partir du 21 mai dans le strict respect du protocole fixé par la FFT. Les cours individuels ont ensuite repris, puis les cours collectifs à partir de la phase 2 du déconfinement, et enfin les tous petits, les 3-6 ans, à partir du 20 juin, avec une mise en place adaptée, vigilante, exclusivement en extérieur.

Ils se sont installés à Launaguët

ASHUKA EXOTIC MARKET
Épicerie exotique (Afrique, Antilles, Asie, Océan Indien)
182 chemin Boudou

PRESTO CHICKEN
32 route de Bessières

LAUNAGUËT IMMOBILIER
Avenue des Nobles

LE DIAMANT NOIR
(anciennement Le GL)
3 rue Antoine de Lavoisier
06 20 97 73 45
lediamantnoirlaunaguët@gmail.com

NATHALIE LAURENT
Santé-bien être / kinésiologue
06 11 58 07 57
Z.A. Triasis - rue Benjamin Franklin
Chez "La bulle de bonheurs"
nathalielaurent.kinesiologue@gmail.com



Michel Rougé, maire, Pascal Paquelet, 1^{er} adjoint et Jean-François Portarrieu, sont allés à la rencontre des entreprises de la commune pour discuter des conséquences économiques du covid-19. Ici avec M. Gentilin, sous-traitant aéronautique.



Un nouveau visage au LSLC

Après 25 ans de bons et loyaux services, Katy ALTET, l'ancienne secrétaire du LSLC, profite désormais d'une retraite bien méritée.

La gestion du secrétariat est dorénavant confiée à l'animatrice coach Pilates du LSLC, Yaël, qui insuffle déjà un nouvel élan au fonctionnement de l'association. Elle sera fortement sollicitée lors du forum des associations, le 5 septembre, et lors de la reprise des activités du LSLC à partir du 7 septembre.